

ratification du Fonds commun. Maintenant que la plupart des producteurs et des consommateurs semblent disposés à l'appuyer, il nous faudra redoubler d'efforts à la Commission préparatoire pour résoudre les questions en suspens si nous voulons que l'Accord entre en vigueur dans un avenir prévisible.

Où tout cela nous mène-t-il? Ces deux dernières années, les cours des matières premières faisant l'objet d'un échange international ont chuté alors que la récession s'implantait, certains cours atteignant même leur niveau réel le plus bas depuis 30 ans. Le Canada en a souffert, mais certes pas autant que les pays en développement exportateurs de produits à base de ressources. Nous, au Canada, pouvions au moins jouir de la protection qu'offre une économie diversifiée. Mais nombre de pays en développement devaient dépendre presque exclusivement des recettes tirées de leurs exportations d'un ou de quelques rares produits primaires.

Une leçon s'est dégagée à maintes reprises dans les dernières années: c'est la nécessité permanente de trouver des moyens pratiques d'atténuer l'incidence des importantes fluctuations des cours. Le Canada continuera de participer activement à la recherche de solutions. Nous n'avons pas d'idées préconçues sur ce que devraient être ces solutions. Celles-ci doivent être trouvées entre producteurs et consommateurs, en tenant compte des particularités de chaque produit. Nous reconnaissons également la nécessité de trouver des solutions d'application plus large. Nous continuons par exemple à appuyer l'octroi d'une aide de balance des paiements aux pays qui rencontrent de sérieuses difficultés du fait de l'amenuisement des recettes tirées de leurs exportations.

Mais il est une autre leçon, peut-être plus importante encore, à savoir que la vulnérabilité devant l'instabilité des cours et des recettes ne sera surmontée que quand les exportateurs de ressources des pays en développement pourront s'appuyer sur des structures économiques plus diversifiées. Ces pays devraient participer plus pleinement à la transformation, à la commercialisation et à la distribution de leurs ressources locales. C'est une voie sur laquelle le Canada s'est engagé il y a des décennies, et que nous incitons nos partenaires du Sud à prendre.

La décision de s'engager sur cette voie est d'abord et avant tout une décision nationale nécessitant des politiques intérieures qui encouragent le développement d'industries locales de transformation. Mais pour réussir, cette approche exige un cadre multilatéral qui l'appuie.